



Bail commercial reconduit de maniere tacite

Par **adriendemoix**, le **08/10/2015** à **18:37**

Bonjour, rnmes parents actuellement en retraite j'ai repris leur affaire (boulangerie)mais je n'arrive pas a remettre la main sur le bail commercial (j'ai retrouver le bail précèdent mais pas le bail actuel)et ils n'arrivent plus a se souvenir si ils ont envoyer ou pas la lettre recommander sous huissier pour le renouvellement mais se rappelle avoir signer un nouveau bail directement avec eux...rna question est la suivante: rnPeut-on envoyer la lettre recommandée de renouvellement du bail par huissier maintenant dans l'hypothèse que le bail commercial n'a pas été renouvelé ? en précisant que si le bail a bien été renouvelé de ne pas en tenir compte ... car je ne veux pas d'un nouveau bail si celui actuel est toujours en cours...rnMerci.

Par **moisse**, le **08/10/2015** à **18:46**

Bonjour,rnSauf que la reprise indiquée ne peut se faire sans aviser le propriétaire des murs.

Par **adriendemoix**, le **08/10/2015** à **18:52**

je suis juste gérant de la société de mes parents